



Formation documentaire en théologie et sciences des religions :

→ MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME À L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

YVAN BOURQUIN

Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne
yfbourquin@bluewin.ch

Yvan Bourquin a été responsable des collections de théologie et sciences des religions de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne depuis 1988.

En Suisse, le rapport entre les églises et l'État varie suivant les cantons. À Genève, par exemple, la faculté de théologie protestante est dite « autonome ». À Lausanne, au contraire, la faculté de théologie et des sciences des religions fait partie de l'université au même titre que les autres facultés.

La bibliothèque de cette faculté s'est fondue en 1987 dans le grand ensemble constitué par les sciences humaines. Elle est gérée depuis lors par la Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU) de Lausanne. Un vaste libre-accès regroupe environ 350 000 ouvrages, dont 30 000 en théologie¹.

Pour dissiper le malaise qui pourrait surgir, je préciserai d'emblée ma perspective. Il est vrai, comme on peut le constater dans la visite virtuelle, que notre bibliothèque peut faire envie, tout comme la Suisse à laquelle on associe l'idée de richesse². Nous sommes reconnaissants des moyens à notre disposition, mais sensibles également aux effets pervers de cette abondance de moyens dans la recherche documentaire. J'y reviendrai tout à l'heure...

1. Visite virtuelle de la BCU et de son libre-accès proposée à l'adresse : www.unil.ch/bcu/page17028.html (consulté le 24 novembre 2009).

2. Quand il est question de richesse, le théologien ne saurait oublier l'avertissement d'Apocalypse 3,17 : « Tu dis : je suis riche, je me suis enrichi [...] Tu ne sais pas que tu es misérable, pitoyable, pauvre, aveugle et nu... »

Comme bibliothécaire responsable du fonds de théologie et de sciences des religions, je suis engagé par la BCU et chargé de maintenir le lien avec la faculté, pour que le développement des collections corresponde aux besoins de l'enseignement.

Deux filières principales sont proposées aux étudiants désireux de se former en matière religieuse : la théologie proprement dite et les sciences des religions, qui connaissent un essor très marqué ces dernières années. Pour des raisons d'économie et d'efficacité, les trois facultés romandes de théologie protestante (Genève, Lausanne et Neuchâtel) se sont réparti des centres de gravité. Pour Lausanne, il s'agit des sciences bibliques et des sciences des religions. Cela signifie que, pour ces deux disciplines, la documentation à disposition doit se situer au niveau du master, voire au niveau recherche.

Les atouts pour la formation documentaire

À mon arrivée, en 1988, la collaboration entre faculté et BCU était déjà un modèle du genre : d'une part, des entretiens réguliers se déroulaient entre la direction de la BCU et deux représentants de la faculté ; d'autre part, une commission de bibliothèque facilitait les échanges entre le corps enseignant et le bibliothécaire.

Le second atout pour la formation documentaire était représenté

Développement de la collection en religions, théologie

Les intentions de développement de la collection sont schématisées dans une grille:

-	Pas d'acquisition
1	Dons, échanges, collection minimale
2	Collection de base (sélection stricte)
3a	1er cycle (niveau bachelor)
3b	2e cycle (niveau master)
4	Collection de recherche (centre de gravité)
5	Exhaustivité (excellence)

F : Français E : English D : Deutsch I : Italien A : Langues anciennes

		Dorigny				
		F	E	D	I	A
THEOLOGIE CHRETIENNE						
SCIENCES BIBLIQUES						
	Sources canoniques ou apocryphes	5	4	4	3b	5
	Commentaires scientifiques	5	4	4	2	-
	Études thématiques	4	4	3b	2	-
	Milieu de vie (Proche-Orient ancien, langues)	4	4	3b	2	4
	Sources rabbiniques	4	3b	3b	2	4

SCIENCES DES RELIGIONS

	Point de vue méthodologique	5	4	4	2	-
	Point de vue historico-comparatif	4	4	3b	3a	-
	Point de vue sociologique	5	4	3b	3a	-
	Point de vue psychologique	4	4	3b	3a	-
	Judaïsme (sources, encyclopédies)	4	3b	3b	2	4
	Judaïsme (études)	3b	3b	3a	1	-
	Islam (sources, encyclopédies)	3b	3a	3a	2	-
	Islam (études)	3b	3a	3a	1	-
	Religions orientales	En orientalisme				
	Religions émergentes	5	4	3b	3a	-
	Phénomènes particuliers (magie, démonologie...)	3a	2	2	1	-

Projet des intentions de développement des collections

Dès 1996, la BCU ouvrait un nouveau service pour promouvoir ce secteur. Les bibliothécaires diplômés fonctionnaient dès lors au guichet de l'accueil-information, et ceux des bibliothécaires universitaires qui en avaient exprimé le désir s'activaient au « service de référence ».

Formation actuelle

Ce service de référence compte actuellement huit collaborateurs et collaboratrices. Une douzaine de postes sont à disposition des utilisateurs, donnant accès à plus de 200 bases de données. Depuis l'année 2004, une salle de formation dotée de quinze postes permet aux bibliothécaires de travailler plus efficacement avec des groupes restreints. On distingue trois types de formation :

- formation A : catalogues de la BCU ;
- formation B (intégrée dans un cours ou un séminaire) : ressources imprimées et informatisées de la BCU dans une discipline précise ;
- formation C : interrogation d'une base de données spécifique.

En théologie, la formation B est totalement intégrée dans le cours de méthodologie. Celui-ci se déroule en sept séances d'une heure et demie, suivies de travaux pratiques où les étudiants doivent préparer une bibliographie en histoire du christianisme. L'assistante se charge de corriger ces travaux et d'en discuter avec eux. Nous avons chaque année entre six et quinze nouveaux étudiants, ce qui constitue également un atout appréciable au niveau pédagogique (mes collègues de lettres ou de sciences sociales sont nettement moins bien lotis, avec un auditoire pouvant varier entre 80 et 200 personnes). Le bibliothécaire assure les formations suivantes :

- présentation de la section de religion/théologie et de la CDU correspondante ;
- présentation du catalogue de la bibliothèque ;
- introduction aux ressources informatiques de la BCU ;
- techniques générales de recherche (opérateurs booléens, index, thésauros) ;

par la personne même chargée du cours de méthodologie : homme extrêmement ouvert, le professeur Éric Junod, qui enseignait à Lausanne l'histoire du christianisme, était tout à fait convaincu de l'importance d'une bonne formation au niveau méthodologique. De mon côté, ayant travaillé durant une dizaine d'années dans l'enseignement, je partageais naturellement cette conviction, et j'appréciais beaucoup la possibilité offerte au bibliothécaire de collaborer à ce type d'enseignement.

Trois facteurs importants ont contribué à renforcer le rôle du bibliothécaire dans le cours de méthodologie.

Premièrement, le professeur Junod a été appelé, dès 1991, à des tâches administratives importantes : il a été durant quatre ans vice-recteur, et quatre ans recteur de l'UNIL. En méthodologie, les personnes qui l'ont remplacé étaient soulagées de pouvoir compter sur l'appui du bibliothécaire.

Deuxièmement, j'ai moi-même entrepris, dès 1991, un travail pour l'obtention d'un diplôme d'études approfondies (DEA) en sciences bibliques, puis une thèse de doctorat³. La collaboration entre faculté et BCU a bénéficié du climat de confiance accru qui en est découlé. J'ai également collaboré avec le professeur de Nouveau Testament à la rédaction d'un manuel d'analyse narrative des récits bibliques⁴.

Troisièmement, dès le milieu des années quatre-vingt-dix, nous avons assisté à un développement captivant des technologies de l'information. Les recherches bibliographiques informatisées en ont beaucoup bénéficié.

3. Cette thèse a été soutenue en 2004 sous le titre : *Obscure clarté de la narration de Marc : fragilité salutaire d'une théologie*.

4. Daniel Marguerat et Yvan Bourquin, *Pour lire les récits bibliques*, Paris, Cerf, 1998 (4^e éd. revue et augmentée, 2009).

- utilisation des bases de données Francis, ATLA, Bible Works, Periodical Content Index, BiBIL⁵, International Medieval Bibliography;

- présentation du site internet de la BCU;

- utilisation des moteurs de recherche sur internet, avec évaluation critique des résultats.

À la demande de la BCU, en 2002-2003, le responsable de la cellule pédagogique de l'UNIL est venu assister à de nombreuses formations. Il a pu évaluer celles-ci et conseiller utilement les formateurs.

Nouvelles orientations

En fonction du processus de Bologne, depuis 2004-2005, deux crédits sont accordés aux étudiants qui suivent ce cours de méthodologie. D'où la nécessité d'étoffer un peu. Le professeur a ajouté une séance consacrée au code de déontologie sur le rapport à la pensée d'autrui (citations, emprunts, plagiat), et une autre sur les encyclopédies théologiques. En effet, dans les travaux des étudiants, il manque souvent les ouvrages de base, que l'on repère difficilement sur les supports informatisés, mais qui apparaissent immédiatement dans les articles de dictionnaires. De plus, il a fallu compléter le cours par une ou deux séances sur la conception d'un travail, la rédaction, la lecture rapide, la prise de notes.

Au niveau des recherches informatisées, nous insistons davantage sur l'évaluation critique des résultats, surtout lorsque ceux-ci proviennent d'un moteur de recherche sur internet. Je donnerai ici un exemple concret d'évaluation, mis au point dès l'année 2007, où des séances ont été ajoutées à l'intention des étudiants en lettres qui avaient choisi « sciences des religions » parmi leurs disciplines principales.

5. « Bibliographie biblique informatisée de Lausanne. » Voir l'écran de recherche de cette base de données aux adresses : www3n.unil.ch/bibil/public/indexAdvancedSearch.action ou www.bibil.net (consultés le 24 novembre 2009).

Pistes de recherche

Soit une recherche à effectuer sur le Falun Gong, un mouvement religieux contemporain qui connaît de gros problèmes avec les autorités chinoises.

Première piste : avoir recours sur le www.google.com. La recherche sans précautions donnant plus de 900 000 résultats, il convient de limiter de manière drastique. Tout d'abord, en recherche avancée, exiger que les mots « Falun Gong » et « China » apparaissent dans le titre du document (*allintitle*). Comme il reste plus de 24 000 résultats, pointer sur les documents en format PDF – leurs auteurs ayant pris soin de protéger leur texte. Leur total dépasse alors de peu 150, ce qui paraît gérable.

Deuxième piste : même recherche sur le web francophone (www.google.fr), mais cette fois sans l'exigence du PDF. On obtient plus de 650 articles ayant les mots « Falun Gong » et « Chine » dans leur titre.

Troisième piste : utiliser Google Scholar (<http://scholar.google.com>), et demander que les mots « Falun Gong » et « China » apparaissent dans le titre du document (*allintitle*). On obtient à peu près 80 résultats.

Évaluation critique

Dans la première colonne du tableau ci-contre figurent trois sites « officiels », signalés par le « .gov » pour les deux premiers, et par la mention de la Chambre des représentants pour le troisième. Suivent un article dans une revue de renommée internationale, une étude faite dans le cadre d'une université canadienne, ainsi qu'un document « moissonné » par un organisme travaillant en relation avec l'Organisation des Nations unies.

Dans la deuxième colonne, en plus d'un article dans la revue à large spectre *Chine informations*, on trouve essentiellement des sites « engagés », soit en faveur du Falun Gong (site officiel + revue du mouvement) ou des minorités persécutées (Amnesty International), soit contre les nouveaux mouvements religieux (site d'information sur les sectes et les mouvements de pen-

sée). Quant au site « Religioscope », réalisé par l'historien Jean-François Mayer, spécialiste des religions émergentes, il fournit une excellente documentation sur l'actualité religieuse.

Dans la troisième colonne, il s'agit, cette fois, d'articles publiés par des chercheurs dans des revues de niveau académique et connues sur le plan international (label *peer review*, c'est-à-dire relu par des pairs dans le cadre d'une commission de lecture). Cet « arbitrage » par des confrères experts en la matière confère à ces revues une garantie de sérieux.

En résumé, l'exigence du format PDF oriente la recherche, soit vers des sites officiels (comme ceux du gouvernement américain), soit vers des travaux spécialisés (chapitres de thèse ou de mémoire). Le web francophone, de son côté, donne accès à des prises de position dans un large débat d'idées sur des questions sociales. Enfin, Google Scholar pointe sur des documents qui émanent de spécialistes et qui paraissent dans des revues académiques. Quant à la recherche sur internet sans précautions, sans limitations, elle s'avère souvent désastreuse, à moins d'être suffisamment précise dans sa formulation.

Regard nuancé sur le parcours suivi

La nécessité d'insister sur l'évaluation critique des résultats témoigne d'un fait consternant : la tendance fréquente à se contenter de quelques documents trouvés rapidement via Google, ou du moins, s'ils proviennent de bases de données bibliographiques, retenus en fonction de critères inadéquats comme la disponibilité immédiate.

La nécessité de réintroduire des séances sur les grandes encyclopédies montre bien la tentation de s'en référer directement aux outils informatiques. Certains utilisateurs n'éprouvent pas la nécessité de commencer leurs recherches par les ouvrages figurant sur les rayons de la bibliothèque (encore moins par les dictionnaires) : les articles leur conviennent mieux, surtout s'ils sont en français et disponibles en ligne. Quant aux étudiants sérieux, le

RÉSULTATS DE LA RECHERCHE EFFECTUÉE SUR LE FALUN GONG		
GOOGLE.COM	GOOGLE.FR	GOOGLE SCHOLAR
allintitle: falun gong china/filetype: pdf	allintitle: falun gong chine	allintitle: falun gong china
<p>Parmi les premiers résultats :</p> <p>fpc.state.gov/documents/organization/67820.pdf (Congressional Research Service – Library of Congress)</p> <p>www.foreignaffairs.house.gov/archives/109/22579.pdf (U.S. Government Printing Office. Washington)</p> <p>organharvestinvestigation.net/events/us-hearing-transcript-20060929.pdf (House of Representatives, Subcommittee on Oversight and Investigations)</p> <p>www.jaapl.org/cgi/reprint/30/2/266.pdf (The Journal of the American Academy of Psychiatry and the Law)</p> <p>www.sfu.ca/cmns/faculty/zhao_y/assets/documents/14_03-168_Ch13.pdf (School of Communication at Simon Fraser University, Canada)</p> <p>www2.ohchr.org/english/bodies/cat/docs/ngos/II_China_41.pdf (Interfaith International – Special consultative status with United Nations ECOSOC)</p>	<p>Parmi les premiers résultats :</p> <p>www.chine-informations.com (Chine-informations)</p> <p>www.infofalungong.net (site officiel du Falun Gong)</p> <p>fr.clearharmony.net (Falun Dafa en Europe – revue du mouvement)</p> <p>www.religioscope.com/notes (Religioscope)</p> <p>www.info-sectes.org (site d'information sur les sectes et les mouvements de pensée)</p> <p>www.amnestyinternational.be (Amnesty International)</p>	<p>Parmi les premiers résultats :</p> <p>B. Edelman, J.T. Richardson – <i>Nova Religio</i>, 2003</p> <p>B. Leung - <i>Journal of Contemporary China</i>, 2002</p> <p>R.C. Keith, Z. Lin – <i>The China Quarterly</i>, 2003</p> <p>R. Munro – <i>Journal of the American Academy of Psychiatry and the Law</i>, 2002</p> <p>P. Mandaville – <i>Global Society</i>, 2003</p> <p>C.H. Chen – <i>Asian Journal of Communication</i>, 2005</p>

grand nombre de documents trouvés les place devant la difficulté d'un choix pertinent. Tels sont les effets pervers de l'abondance des moyens!

L'obligation qui en découle au niveau des formations me paraît claire: insister encore et toujours sur la méthode, jalonner comme il convient les étapes de la recherche, insuffler aussi le respect de la déontologie. Cette considération me permet d'aborder un problème d'éthique (dans un sens étendu): savoir situer sa recherche dans le cadre d'une communauté de chercheurs, plus encore, savoir situer sa recherche personnelle dans le cadre d'une communauté humaine en recherche constante... D'où la question qui rejaillit: quel rapport existe entre la discipline proprement dite (qu'il s'agisse de théologie chrétienne ou de sciences des religions) et la documentation concernée?

Rapport entre discipline et documentation

Les deux centres de gravité définis pour Lausanne (au niveau du master et du doctorat) sont, je le rappelle,

les sciences bibliques et les sciences des religions. Ces disciplines se distinguent par un mot qui leur est commun: science. Quelle est la portée de ce choix terminologique? Pourquoi cette prétention, qui pourrait prêter à sourire du côté des sciences «pures et dures»?

En fait, ces disciplines se situent délibérément dans l'éventail des sciences humaines. Du côté des sciences des religions, la situation est limpide, puisque leurs démarches font appel aux méthodes utilisées en histoire, en psychologie et en sociologie. L'accent y est mis essentiellement:

- sur la méthodologie (la complexité de la discipline imposant de réserver une place significative aux questions de méthode) et les recherches interdisciplinaires dans une optique historico-comparative;
- sur les phénomènes psychiques liés à la dimension religieuse ou spirituelle (méditation, mystique, conversion, etc.), incluant le domaine paranormal (transe, pouvoirs magiques, etc.);
- sur l'étude des grandes religions dans la modernité (intéressant de près la sociologie des religions);

- sur l'ensemble des religions émergentes (objets d'étude attentive de l'Observatoire des religions en Suisse).

Du côté des sciences bibliques, la priorité est accordée: 1) aux sources elles-mêmes (textes canoniques ou apocryphes dans les différentes langues anciennes, établis suivant les normes de la critique textuelle); 2) aux commentaires scientifiques – ceux-ci se distinguant par les critères suivants:

- examen du milieu historique de production d'un texte (auteur, datation, milieu d'origine, premiers destinataires);
- enquête sur les sources possibles (traditions littéraires ou religieuses);
- présentation littéraire de l'écrit, tenant compte des lectures pragmatiques (analyse narrative et analyse rhétorique);
- déploiement d'une visée théologique de l'œuvre.

Il est facile de voir que les préoccupations sous-jacentes ne sont pas du tout marquées par une orientation confessionnelle ou un souci apologétique. Dans ce sens, le rapport entre discipline et documentation est

strictement comparable à celui qui caractérise l'ensemble des sciences humaines.

Qu'en est-il de l'éthique ?

Même si Lausanne n'est pas un centre de gravité dans ce domaine, deux instituts y ont été créés : le Département interfacultaire d'éthique et le Centre lémanique d'éthique.

Dans ce secteur, le rapport à la documentation diffère sensiblement, et cela pour deux raisons au moins : 1) les « sources » ne constituent pas ce qu'il est convenu d'appeler des textes canoniques, mais des documents tirés de l'histoire de la discipline, retraçant l'évolution des problématiques ; 2) l'éthique n'a pas de prétention scientifique, même si, de toute évidence, elle entre en dialogue avec les sciences humaines.

À Lausanne, ce dialogue est largement pratiqué dans l'enseignement de l'éthique. Le professeur ouvre des pistes, associant à sa recherche et à son enseignement des philosophes, des juristes et des médecins. Cela se répercute de manière frappante dans les propositions d'achat qu'il fait à la BCU : nos rayons s'enrichissent d'un nombre sans cesse croissant d'études pluridisciplinaires. Par conséquent, toute la recherche documentaire s'ouvre vers de nouveaux horizons. Cela se remarque à l'évidence quand on considère quelques titres de mémoires de DEA récemment transmis à la BCU :

- Quelques questions éthiques posées par la médecine de celles et ceux qui n'ont pas la parole.
- Qui et que suis-je ? Fonder l'action ! L'autonomie et les fondements de la (bio)éthique.
- La communication dans la délibération éthique.
- Les consommateurs face aux organismes génétiquement modifiés dans l'alimentation.
- Quelle personne pour quel respect en bioéthique ?

Un éventail aussi largement ouvert implique deux choses au niveau de la documentation :

- une politique d'acquisition qui, loin de se cantonner dans la théologie

morale, englobe des études à la frontière de la philosophie et de la théologie, des études qui abordent des problèmes éthiques sous différents angles et ouvrent la voie au dialogue interdisciplinaire ;

- des propositions de liens sur internet qui tiennent compte de cette diversité de points de vue⁶.

Puisqu'il est question d'ouverture, signalons également un autre domaine où cette préoccupation s'est traduite de manière sensible. En 2001, la BCU était chargée de préparer un dossier très étoffé sur un futur centre d'information et de documentation sur les religions en Suisse (projet malheureusement abandonné depuis lors, le crédit attendu n'ayant pas été accordé par les autorités fédérales). Dans ce projet, en plus des rubriques assez classiques du genre « grandes religions dans la modernité » ou « religions émergentes », une place avait été prévue pour la présence du religieux dans la littérature, la musique et les arts visuels (le plan de développement prévoyait un millier de volumes dans ce secteur).

Ancrage dans les sciences humaines

L'ensemble de la documentation, en théologie aussi bien qu'en sciences des religions, se caractérise par ces mouvements d'ouverture et d'intégration dans les sciences humaines. Cela se traduit de manière frappante dans la conclusion d'un article d'Yvan Bublitz, paru en juin 2002 dans la *Lettre d'information du DIHSR* [Département interfacultaire d'histoire et de sciences des religions] : « *Notre idéal demeure scientifique, à savoir expliquer les phénomènes religieux – après observation et analyse – par des théories qui prétendent à la validité universelle. Il est important de souligner une fois encore que la science des religions n'est nullement une entreprise elle-même religieuse. L'œcuménisme, le dialogue interreligieux ou le toilettage postmoderne d'un christianisme sécularisé n'entrent nullement dans ses préoccupations. Mais le caractère non*

religieux de la science des religions ne la renvoie pas forcément dans le camp du réductionnisme. [...] Si nous acceptons le projet d'une explication mono-causale ou mono-fonctionnelle, nous aboutirons probablement à une vision simpliste et partielle de la réalité. C'est pourquoi nous devons nous faire à l'idée d'une pluralité de théories dans nos études. [...] La reconnaissance de la pluralité des dimensions de la religion nous amène à définir la science des religions comme une science fondée sur la transdisciplinarité. »

De même, en sciences bibliques, on souligne le fait que le travail de l'exégète peut être accompli par un non-croyant. Tous ceux qui visitent l'Institut romand des sciences bibliques sont frappés par le caractère scientifique du travail qui s'y accomplit, notamment dans l'édition critique de la littérature apocryphe chrétienne, qui requiert les mêmes compétences que pour tout autre travail d'édition des textes de l'Antiquité⁷.

Une fois posée cette exigence, je souhaiterais que cet ancrage dans les sciences humaines soit intégral. Autrement dit, que cette préoccupation de reconnaissance du sérieux de la recherche laisse toujours la place à la dimension proprement humaine qui doit conduire celle-ci. Car, peut-on prétendre œuvrer en sciences humaines, si le mot « sciences » éclipse le mot « humaines » ? Ce serait oublier le lien, qu'il convient de souligner avec force, entre savoir et savoir-être, entre acquis intellectuel et enrichissement personnel, entre culture et profondeur. ●

Novembre 2009

7. Le caractère scientifique de la démarche ne doit jamais faire oublier le rôle de l'intuition. On pourrait comparer la position de l'exégète avec celle d'un commissaire chargé d'une enquête ; celui-ci doit évidemment tabler sur les éléments fournis par la police scientifique, mais cela ne suffit pas ; il doit absolument faire preuve d'intuition, d'imagination pour que les données objectives apparaissent sous un certain éclairage. Le responsable en formation documentaire doit tenir compte de cette double exigence de la recherche (rigueur et persévérance + imagination).

6. Voir à l'adresse : <http://www.unil.ch/bcu/page35603.html> (consulté le 24 novembre 2009).